

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3972>



Conseil départemental du SNES de Saône-et-Loire

Rentrée 2011 dans les collèges et lycées de Saône-et-Loire

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -



Publication date: jeudi 8 septembre 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Le Conseil Départemental du SNES réuni le 8 septembre a fait le point sur la rentrée 2011 dans les collèges.

Un retour rapide sur le Livret Personnel de Compétences. et l'Histoire des Arts a confirmé les mandats adoptés en juin : la validation du L.P.C. a relevé du bricolage, et le brevet a finalement été accordé à des élèves qui avaient la moyenne aux épreuves (contrôle continu et examen), mais qui n'avaient pas validé une des sept compétences. Le cas de ceux à qui il en manquait deux a dépendu de l'examen de leur dossier. Bref, une règle de plus à géométrie variable, qui remet en cause le caractère national de l'examen...

Concernant les effectifs, l'augmentation du nombre d'élèves en sixième devra être confirmée par des informations supplémentaires : le Comité Technique Paritaire Départemental qui devrait être prochainement convoqué par l'Inspecteur d'Académie devrait apporter sur ce point toutes les précisions nécessaires.

Aucune nouvelle à ce jour de la réflexion sur les évolutions de la carte scolaire annoncée au printemps par le Conseil Général... Le collège Jean Zay de Chalon-sur-Saône, lui, a disparu, et les « classes mobiles » se développent (dont l'agencement pourrait nous faire regretter les vieux préfabriqués...). Le Conseil Général, qui clame son souci pour l'école et l'éducation, semble avoir quelques difficultés à l'envisager sur le long terme...

Quelques personnels semblent manquer sur le département (un AED ici, 6 heures de langues là, 9 h de lettres ailleurs....). Le compte n'y est pas. Si le nombre de TZR disponibles n'est pas vraiment fiable, le rectorat ne tenant pas compte dans ces chiffres-là d'une démission, ailleurs d'un congé maladie, il est certain que dans plusieurs disciplines le nombre de remplaçants ne pourra permettre d'assurer toutes les suppléances.

Dernier sujet évoqué : celui, douloureux, de la réduction du nombre des AVS... La rentrée, pour certains, a été précédée d'une promesse de travail, puis de reniement de la promesse, puis de retour à celle-ci... une histoire en épisodes qui n'a rien de drôle, des enfants mis en plus grande difficulté, des projets d'établissement sabotés ... Les discours officiels sur l'intégration des élèves handicapés relèvent de la construction d'une légende. La réalité est, elle, cruelle, et scandaleuse, avec des crédits subitement diminués de 57%.

A signaler que le collège Jean Moulin de Montceau a été classé ECLAIR, contre l'avis de l'IA et de l'ancienne rectrice. La déréglementation, elle, progresse.



Fédération Syndicale Unitaire

Concernant la rentrée dans les lycées, un premier bilan a pu être réalisé sur la mise en place de la réforme et il n'est guère réconfortant. On est en effet loin des objectifs affichés pour cette réforme censée viser la réussite de chaque élève à travers la personnalisation du parcours scolaire, le rééquilibrage des séries L, ES et S, une augmentation de 35% des effectifs en série STI2D....

Il est clairement ressorti des débats du Conseil Départemental que l'accompagnement personnalisé servait de

variable d'ajustement dans les services des enseignants, que les systèmes mis en place étaient tellement complexes qu'il était difficile d'en comprendre le fonctionnement ; que cet accompagnement pédagogique nécessitait de nombreuses heures de concertation entre les collègues et que malgré cela, il ne répondait pas nécessairement aux besoins des élèves (accompagnement personnalisé en classe entière dans certaines premières ou qui ne tient pas compte du fait que les élèves des séries scientifiques aient à passer l'épreuve d'histoire-géographie en fin d'année).

L'évolution des effectifs dans les séries STI2D entre les rentrées 2010 et 2011 consacre l'échec annoncé de la réforme des séries technologiques industrielles : moins 50 % d'élèves au lycée Léon Blum (Le Creusot) ; moins 30 % au lycée Niepce (Chalon-sur-Saône) ; moins 25 % au lycée Cassin (Mâcon).

Enfin, on a pu dresser un éventail des différents moyens de pression utilisés par les administrations pour faire accepter un nombre important d'HSA aux collègues, y compris à ceux qui travaillent à temps partiel ou qui bénéficient d'allègement de service pour raison de santé : « Si vous refusez les HSA, la taille des groupes en langue vivante va fortement augmenter » ; « Vos collègues acceptent jusqu'à 5 HSA, vous pouvez bien en prendre 3 » ; « Qu'est-ce que 20 heures de cours par rapport aux heures de travail des personnels de direction ? » ; « Si vous refusez votre HSA, vous expliquerez aux parents pourquoi l'accompagnement personnalisé se fait en classe entière »....

Une enquête de rentrée va être envoyée dans les prochaines semaines dans tous les lycées de l'académie par le SNES de Dijon.

Nous comptons sur vous pour la renseigner au mieux. En effet, cela nous permettra de voir si ce sombre bilan reflète la situation d'ensemble des établissements et si tel est le cas, de faire entendre notre point de vue sur les conditions de rentrée lors des prochains comités techniques paritaires.



Fédération Syndicale Unitaire